

Orientation n°1 : IMPULSER LE DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA VILLE

L'augmentation importante du chômage de 2007 à 2008 (+18%) et la réduction des effectifs salariés dans la même période de près de 250 emplois conduisent la commune à mettre en place une réelle dynamique de développement économique.

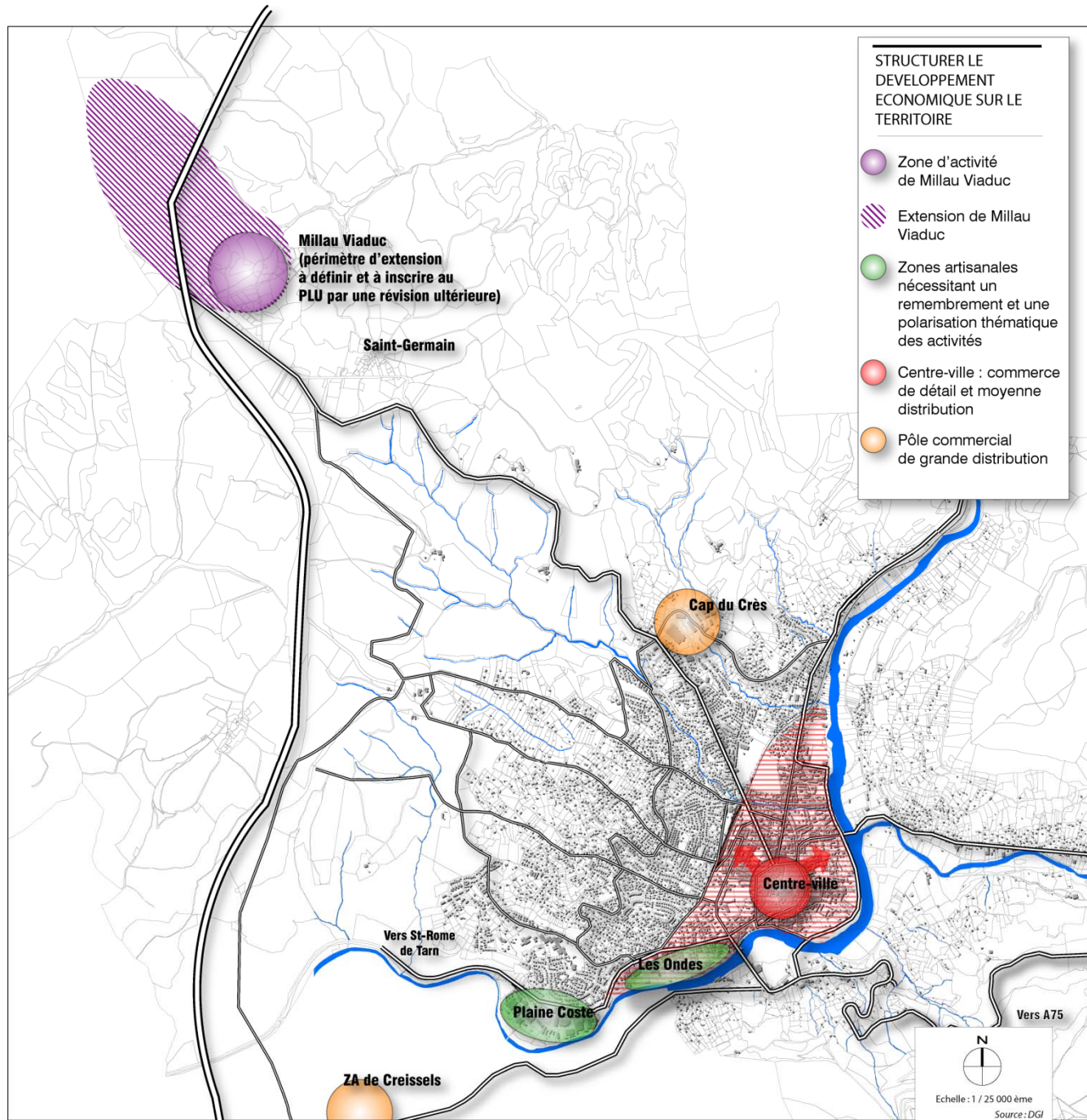
Le projet économique répond aux attentes des entreprises en investissant dans la formation (l'économie du savoir) et le faire-savoir en lien avec les besoins du tissu économique local (**Une main-d'œuvre qualifiée** étant le 1er critère d'implantation des entreprises), en capitalisant sur la desserte autoroutière Nord-Sud et Ouest-Est mais aussi ferroviaire (TER à Rodez et l'enjeu du TGV à Béziers et à Clermont-Ferrand, (**l'accessibilité aux marchés** étant le 2ème critère d'implantation des entreprises) et en proposant des espaces économiques équipés en nouvelles technologies de communication, fibre optique notamment (**la qualité des réseaux numériques** étant le 3ème critère d'implantation des entreprises).

RENFORCER L'OFFRE COMMERCIALE DU CENTRE-VILLE ET DIFFUSER LES FLUX

- Dynamiser l'offre actuelle par la réalisation du projet Capelle-Guibert afin d'élargir la zone de chalandise du centre-ville,
- Equilibrer l'activité commerciale du centre-ville par une politique de diversification et de positionnement des enseignes,
- Mettre en œuvre des outils d'interventions et opérationnels tels que le droit de préemption commercial, le FISAC...
- Soutenir les marchés hebdomadaires dans le centre-ville positionnés en complémentarité des Halles,
- Proposer une offre élargie de stationnement à proximité du centre-ville.

DEVELOPPER UNE ECONOMIE AU SERVICE DE LA POPULATION

- Développer une économie de la connaissance (formations et services associés) : implantation de l'école d'infirmière et du CNAM sur le site de Capelle-Guibert ainsi que d'équipements culturels (médiathèque) et de services aux étudiants (CROUS),
- Développer le secteur médical afin d'éviter la diminution du nombre de praticien et favoriser la création de pôles médicaux pour inciter les jeunes praticiens à s'installer,
- Renforcer les liens entre la médecine de ville et les structures hospitalières,
- Répondre aux besoins des populations en situation de handicap. Le maintien de l'activité hospitalière nécessite une capacité d'accueil à la hauteur des besoins du bassin de vie du Sud de l'Aveyron. Répondre aux besoins des populations en situation de handicap, c'est aussi proposer une offre de logements et d'équipements adaptés (logements adaptés aux personnes âgées, logements sociaux ou conventionnés pour les plus défavorisés...),
- Conforter l'offre en équipements et de services pour favoriser le maintien des populations jeunes (ex : équipements de la petite enfance, maintien des classes, création d'équipements culturels, formation professionnelle...),
- Permettre l'installation d'artisans dans les secteurs ruraux.



PROPOSER DES ESPACES ÉCONOMIQUES ATTRACTIFS

- Renforcer et développer des liens fonctionnels forts et pérennes avec les zones économiques de Saint-Affrique, Sévérac-le-Château et la Cavalerie,
- Constituer de projets économiques communs avec les zones d'activités proches et futures,
- Affirmer la vocation de la zone de Millau-Viaduc. Outre les filières existantes, la mutation économique ouvre de nouveaux champs d'activités : l'éco-construction, les besoins en logistique de proximité, les sites de transformation ou de petits stockages... Environ 60 hectares sont nécessaires pour répondre aux besoins de développement de la zone. Une réflexion doit être menée avec les communes de Castelnau, Saint-Beauzély, etc. avec les intercommunalités présentes pour unifier les projets économiques. Il s'agit de constituer un pôle économique fort, intégrer parfaitement dans le paysage, au service du territoire. Cette extension fera l'objet d'un passage en Commission des Sites et pourrait faire l'objet d'un nouveau zonage dans le cadre de procédures idoines.
- Soutenir les activités sur les zones artisanales des Ondes et de la Plaine Costes. Une restructuration foncière pourra être envisagée sous forme de pôles économiques sectorisés et thématiques (automobile, artisanat,...) avec sur les franges des opérations mixtes habitat et commerces,
- Favoriser l'accueil et la création d'entreprises (plate-forme d'accueil, incubateur d'entreprises, pépinière d'entreprises...).

SOUTENIR ET DEVELOPPER DES FILIERES ECONOMIQUES

- Soutenir l'implantation et le maintien de l'artisanat (travaux publics, bâtiment, agro-alimentaire, ...),
- Développer des filières alimentaires sur le «mieux manger» et l'agriculture BIO,
- Accompagner le développement d'activités relatives aux énergies renouvelables (hydroélectricité, biomasse, filière bois ...),
- Développer les nouvelles technologies au service des personnes,
- Soutenir le savoir-faire artisanal de la ganterie de luxe et de la mégisserie,
- Développer la filière du sport de plein nature tant par l'activité que par la production de matériels adaptés. Cette filière n'engendrera pas de nouveaux équipements et donc pas de traduction consommatrice d'espace. L'objectif est de garantir une pratique maîtrisée et organisée,
- Développer la programmation événementielle.

ACCROÎTRE L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE DE MILLAU ET DIVERSIFIER SON OFFRE EN MATIÈRE D'HÉBERGEMENT ET DE PRODUITS TOURISTIQUES

- Promouvoir l'offre touristique en concertation et en cohérence avec l'ensemble des institutions en charge du tourisme afin de proposer une offre organisée et lisible par tous,
- Inciter les prestataires à formaliser une offre modulable pour différents types de clientèle afin d'augmenter les taux de fréquentation,
- Faire évoluer les hébergements touristiques vers une exigence de qualité notamment par des labellisations témoignant d'une démarche éco responsable : modes de déplacement à faible bilan carbone, gestion de la ressource en énergie et en eau, utilisation des nouvelles technologies pour la gestion des réservations...
- Développer des produits touristiques d'appel (ex : le sport de plein nature, le patrimoine archéologique avec le site de la Graufesenque, l'évènementiel culturel...),
- Développer un tourisme pour tous notamment au regard des réglementations sur l'accessibilité et le handicap,
- S'appuyer sur ses labels pour proposer une offre touristique de qualité.